

Par acte SSP du 26/03/2024 il a été constituée une GFA dénommée :
GFA INES ET FLORENTE LAUVERJAT
Nom commercial : INES ET FLORENTE LAUVERJAT
Siège social : 9 rue de la poste 18300 MENETOU RATEL
Capital : 2.000 euros

Objet : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine
Gérant : M. LAUVERJAT Florent 17 route de sancerre 18300 SENS BEAUJEU
Gérant : Mme LAUVERJAT Inès 4 rue de la poste 18300 MENETOU RATEL
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOURGES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SARL VEAUGUOISE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 5 rue des Chailoux 18300 GARDEFORT
RCS 531 894 285

Par décision de la gérance du 12 mars 2024, le siège social a été transféré au 5, rue des Chailoux à GARDEFORT (18300) à compter du même jour.
Pour avis.

Maître Eric de LAUGERENNE
SELARL EDL AVOCAT
Avocat au barreau de Bourges

AVIS

DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 27 mars 2024, il a été constitué une société régie par les dispositions des articles L.324-1 et suivants du Code Rural, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme sociale : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA GALLARDON
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS
Siège social : Domaine de Saint Cyr - 18800 NEUVY LE BARROIS
Capital social : 1.000 euros au moyen d'apports en numéraire
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural, et toutes opérations annexes ou accessoires en découlant
Gérant : Monsieur Théo GAILLARDON demeurant à NEUVY LE BARROIS (18600) Domaine de Saint Cyr

Cession de parts : soumise à l'agrément de l'AGE des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOURGES
Pour insertion unique
La gérance

COGEP
AVOCATS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ELOY DE GY du 21/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ECURIE JUMA-LIA
Siège social : La Ruessse 18110 ST ELOY DE GY
Objet social : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime, en ce compris l'élevage de chevaux, l'exploitation de tout centre équestre, la dispersion de cours d'équitation, la prise en pension de chevaux, et le débouillage de chevaux, la médiation par l'animal, l'équicoaching, le spectacle équestre et la présentation d'animaux dans des établissements spécialisés ou lors de manifestations publiques.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOURGES
Capital social : 2.000 euros
Gérance : Madame Lisa HARDOROCK demeurant La Ruessse 18110 ST ELOY DE GY
Pour avis la Gérance

MAXENCE INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : ZA du Paradis 18500 MEHUN SUR YEVRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bourges du 27 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MAXENCE INVESTISSEMENTS
Siège : ZA du Paradis - 18500 MEHUN SUR YEVRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger : la prise de tous intérêts et par-

ticipations, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, dans toutes Sociétés, française ou étrangère, commerciale, industrielle, ou financière, immobilière ou mobilière, notamment par voie d'acquisition, de création de Sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, Sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, ainsi que l'administration, la gestion et le contrôle de ces intérêts et participations :

- la participation à la gestion et à l'administration de Sociétés dont l'objet est la prise de tous intérêts et participations, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, de toutes Sociétés, affaires ou entreprises, notamment par voie d'acquisition, de création de Sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, Sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, ainsi que l'administration, la gestion et le contrôle de ces intérêts et participations ;
- direction générale de toutes sociétés commerciales.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la séance collective.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Maxence DA SILVA, demeurant à MEREAU (Cher) 31, rue des Charnières.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourges.
POUR AVIS
Le Président

AVIS

G.P.H. - 904 543 782 RCS BOURGES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Bourg 18160 INEUIL

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS.
Le Président.

MODIFICATION DE DIRIGEANT

ABRIOUX FRERES SAS
au capital de 5.000 euros
LA GENETIERE
18410 BLANCAROT
918 686 171 RCS BOURGES

Le 29/02/2024, l'AGO a nommé président M. Jonathan ABRIOUX demeurant Les Bourds d'en Haut, 45720 COULOUINS en remplacement de M. Jérémy ABRIOUX, démissionnaire. Le mandat de DG de M. Jonathan ABRIOUX a été automatiquement révoqué le même jour.
Pour avis au RCS de BOURGES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'extension du site patrimonial remarquable (SPR) de la commune de Bourges

DEMANDEUR : communauté d'agglomération Bourges Plus
EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS : commune de Bourges

DURÉE DE L'ENQUÊTE : 33 jours, du lundi 22 avril 2024 à partir de 9h00 au vendredi 24 mai 2024 jusqu'à 17h00

LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE comprenant les pièces de procédure relatives à cette enquête publique est déposé sur le site internet des services de l'Etat dans le Cher (www.cher.gouv.fr) et dans la mairie de Bourges, siège de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public. Un poste informatique sera mis à la disposition du public.
LES OBSERVATIONS DU PUBLIC pourront être formulées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie de Bourges, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public. Elles pourront être adressées directement au commissaire enquêteur à la mairie de Bourges, pendant la durée de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête. Le public pourra également for-

muler ses observations, pendant la durée de l'enquête, sur le registre d'enquête publique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5307>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publicque-5307@registre-dematerialise.fr

Les informations relatives au projet considéré pourront être obtenues auprès de : monsieur Yann LE GALCHER, chargé du service C/urs de Ville à la communauté d'agglomération Bourges Plus - Tél : 02 48 57 82 59 - Mail : yann.legalcher@aglo-bourgesplus.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet du Cher - direction des collectivités locales et de la coordination interministérielle - service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial - place Marcel Pélissant - CS 60022 - 18020 Bourges Cedex - de la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Monsieur Didier RAFFAULT, directeur technique dans une concession autoroutière en retraite, se tiendra à la disposition du public, au maire de Bourges :

- le lundi 22 avril 2024 de 9h00 à 12h00,
- le mardi 30 avril 2024 de 14h00 à 17h00,
- le mercredi 15 mai 2024 de 14h00 à 17h00,
- le jeudi 16 mai 2024 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 24 mai 2024 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, dans la mairie de Bourges et à la préfecture du Cher - direction des collectivités locales et de la coordination interministérielle - service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial. Ils seront également consultables pendant cette période sur le site internet des services de l'Etat dans le Cher.

A l'issue de l'enquête publique, la décision susceptible d'intervenir est une décision de classement du patrimoine du SPR, prononcée par arrêté du ministre chargé de la culture. Celle-ci aura le caractère de servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel, conformément à l'article L. 631-1 du code du patrimoine.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC LE PONT SAVARD
Société en Nom Collectif
en liquidation
au capital social de 1 500 €
Siège de liquidation :
« Le Pont Savard »
18410 BRINON-SUR-SAUZÈRE
799 129 762 RCS BOURGES

Suivant acte sous seing privé en date du 27/03/2024, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les ont déchargés de leur mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif du 31/12/2023. Les comptes

de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BOURGES.
Pour avis et radiation au RCS de BOURGES.

Mme Danielle MAUGER et M. Gilles MAUGER, liquidateurs.

Par acte SSP du 9 mars 2024, enregistré à Bourges 1 (18), le 20 mars 2024, sous le numéro 18044P01 2024 A 00263, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, la « SCI DES FONDS DE COULAIRE », au capital de 900 00 € dont le siège est à VASSELAY (18110), 5, Allée de Coulaire.

Objet :
- L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis, notamment à usage commercial, industriel, artisanal, de bureaux ou d'habitation ;
- La vente de tout ou partie des immeubles sociaux ;

- Tous travaux de réparation, entretien, agrandissements et constructions afférents aux terrains ou aux immeubles à acquérir ;
- Plus généralement, toutes opérations quelconques s'attachant directement ou indirectement, à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérance :
• M. Benoît BARBIER de LA SERRE, demeurant à ACHÈRES (18250), 74, Route des Méraniers.
• M. Etienne BARBIER de LA SERRE, demeurant à VIGNOUX-SOUS-LES-AIX (18110), 14, Hameau de Fatin.
• Monsieur Charles BOLLINOIS, demeurant à SAUVONNIÈRES (37510), 86, rue du Port.

Apports :
La totalité du capital est constitué d'apports en numéraire.
Cession de parts :
Les cessions s'effectuent librement s'il s'agit de cessions entre associés, ascendants, descendants ou conjoints, ou avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés, statuant par une décision extraordinaire, s'il s'agit de cessions à des tiers étrangers à la société.
Immatriculation au RCS de Bourges.
Pour Avis, la gérance.

Pierre Guillot
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
Tél. : 02 48 70 95 81

SOFALIX INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 860.000 euros
7 chemin des Mousseaux 18390 MOULINS SUR YEVRE

Immatriculée au R.C.S. à BOURGES sous le n° 439 911 876 Par acte d'associé unique en date du 15 février 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Philippe BOUVEAU et de la société CPB AUDIT de leurs mandats respectifs de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, aucun nouveau commissaire aux comptes n'étant désigné en remplacement.
Pour avis
Maitre Pierre GUILLET
avocat spécialement mandaté

A noter sur l'agenda /

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE CUMA

- **ST MICHEL DE VOLANGIS : CUMA DU LANGIS :**
L'assemblée générale ordinaire de la Cuma se déroulera le Lundi 15 Avril à 10 h au Château de Turly à St Michel de Volangis.
Ordre du jour AGD sur convocation individuelle.
Le président : Jean-Baptiste Huguenin.

- **CHÂTEAUMELLANT : CUMA VITICOLE DE LA BIDOIRE :**
L'assemblée générale ordinaire de la Cuma se déroulera le Mardi 16 Avril à 9h30 à La Bidoire à Châteaumeillant.
Ordre du jour AGD sur convocation individuelle.
Le président : Vincent Siret Courtaud.
- **MENETOU RATEL : CUMA DE MENETOU RATEL :**
L'assemblée générale ordinaire de la Cuma se déroulera le Mercredi 17 Avril à 10 h à la Mairie à Menetou Rattel
Ordre du jour AGD sur convocation individuelle.
Le président : Gaël Tabordet.

- **VERDIGNY : CUMA DES TROMPE BARILS :**
L'assemblée générale ordinaire de la Cuma se déroulera le Mercredi 17 Avril à 16 h à la Salle Familiale à Verdigny.
Ordre du jour AGD sur convocation individuelle.
Le président : Marius Tabordet.

- **SURY ES BOIS : CUMA DE LA SALLERENNE :**
L'assemblée générale ordinaire de la Cuma se déroulera le Jeudi 18 Avril à 10 h à La Corbailerie à Sury Es Bois.
Ordre du jour AGD sur convocation individuelle.
Le président : Gilles Beauvois.
- **GARDEFORT : CUMA DASNIÈRES :**
L'assemblée générale ordinaire de la Cuma se déroulera le Vendredi 19 Avril à 10 h à la Mairie à Gardefort
Ordre du jour AGD sur convocation individuelle.
Le président : François Gourdin.



Simple, envoyez votre texte par mail à :
legales-informationagricoleducher@agricvl.fr
Rapide, vos devis et attestations renvoyés
dans l'heure. Recevez vos justificatifs
le jour de parution.

L'information agricole du cher

Par arrêté préfectoral, l'information agricole du Cher est habilitée officiellement à publier pour l'ensemble du département du Cher, les annonces légales et judiciaires, les appels à candidature de la Safer. Par arrêté ministériel du 28 décembre 2023, le tarif d'un caractère des annonces légales est fixé à 0,183 € HT, excepté pour les annonces relevant d'un tarif forfaitaire.